

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020
Séance ordinaire n° 7/2020

Présents : ARANEO Christine, JENESTE Alain, DEPLACE Chantal, BAJARD Marie-Noëlle, DUMAS Mickaël, AUNOS Daniel, FRISOT Carole, BACHELET Carole, MATICHARD Frank,

Excusés : MATICHARD Franck donne pouvoir à BAJARD, BOURLIERE Claudine donne pouvoir à DUMAS Mickaël
DUFOUR Gilles en retard

Secrétaire de séance : BACHELET Carole

Date de la convocation : 9 juillet 2020

FINANCES

Mme le Maire

1- **Vote des Taux d'imposition 2020** : Mme le Maire rappelle les taux 2019 et propose de les maintenir puisque nous sommes déjà mi-juillet. Les taux sont inchangés depuis 2006. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

| TAXES | Taux |
|-------------------------------|-------------|
| Taxe d'habitation | 6,26 % |
| Taxe foncière bâti | 11,24 % |
| Taxe foncière non bâti | 31,04 % |

2- **Vote de l'indemnité des élus**

La loi engagement et proximité introduit les plafonds indemnitaires suivants pour les communes de 500 à 999 habitants :

- Le maire : 40.3% de l'indice brut 1027 soit 1567.43 € brut
- Les adjoints : 10.7% de l'indice brut 1027 soit 416.17 € brut

Mme le Maire propose de conserver les indemnités du précédent mandat pour le maire et les adjoints soit :

- Le maire : 31% de l'indice brut 1027 soit 1 205.71 € brut
- Les adjoints : 8.25% de l'indice brut 1027 soit 320.87 € brut

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Mme le Maire précise que la formation des élus est obligatoire depuis cette indemnité donc il faut prévoir cette dépense au budget.

3- **Vote des budgets**

Vote du Budget Commune 2020 : Après présentation par Mme Bajard, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif Commune 2020. Il s'équilibre de la manière suivante :
20h17 arrivée Gilles Dufour en cours d'explication dépenses de fonctionnement

- a. En section de Fonctionnement : 1 227 381 €
- b. En section d'Investissement : 1 675 188 €

Vote du Budget Résidence 2020 : Après présentation par Mme le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif Résidence 2020. Il s'équilibre de la manière suivante :

- c. En section de Fonctionnement : 91 594.98 €
- d. En section d'Investissement : 79 403.91 €

Vote du Budget Lotissement 2020 : Après présentation par Mme le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif Lotissement Gravinière 2020. Il s'équilibre de la manière suivante :

- e. En section de Fonctionnement : 44 473 €
- f. En section d'Investissement : 111 996 €

4- Commission des impôts directs :

Mme le explique que 6 titulaires et 6 suppléants seront choisis dans les 24 personnes proposées et composeront cette commission.

Liste :

CONCAS Danielle
DEPLACE Bruno
DESORMIERE Sébastien
DEVAUX Jean Pierre
DUMAS Mickaël
FROBERT Maurice
GONNACHON Ludovic
MARQUET François

LIVET Julien
PLUCHET Bernard
THEVENOUX Jocelyne
AUNOS Gilles
BARGE Michelle
BACHELET Carole
BERNIGAUD Françoise
BERTHIER Christian

CATHELAND Georges
BOUFFERET Arlette
CHERVIN Christian
COMBARET Bernard
CHARRONDIERE Joël
CATHELAND Germaine
COMBRISSE Annie
CHEVALIER Dominique

Le conseil approuve à l'unanimité cette liste

5- Voirie 2020

M. Jeneste expose les résultats du marché public « voirie 2020 », suite à l'ouverture des plis du samedi 11 juillet, par la commission appel d'offres.

| Critères | BORDELET Notes | COLAS Notes | COLAS variante Notes | EIFFAGE Notes | EUROVIA Notes |
|--|-------------------|----------------|-------------------------|------------------|------------------|
| Prix HT | 99 519.00 € | 103 990.00 € | 97 500.00 € | 92 324.76 € | 99 738.00 € |
| Prix des prestations / 20 | 18.44 | 17.47 | - | 20.00 | 18.39 |
| Pondération 60 % | 11.06 | 10.48 | - | 12.00 | 11.04 |
| Valeur technique / 20 dont | 20 | 18 | 0 | 20 | 18 |
| Moyens humains, compétence et fonctions /5 | 5 | 5 | 0 | 5 | 5 |
| Procédés et moyens techniques /5 | 5 | 5 | 0 | 5 | 5 |
| Provenance des matériaux et listes des fournisseurs /5 | 5 | 3 | 0 | 5 | 4 |
| Qualité, contrôle, hygiène et sécurité /5 | 5 | 5 | 0 | 5 | 4 |
| Pondération 20% | 4 | 3.6 | 0 | 4 | 3.6 |
| Délais d'exécution /20 | 18 | 19 | 0 | 18 | 18 |
| Pondération 20 % | 3.6 | 3.8 | 0 | 3.6 | 3.6 |
| Note non pondérée | 56.44 | 54.47 | - | 58.00 | 54.39 |
| Note /20 pondérée | 18.66 | 17.88 | - | 19.60 | 18.24 |
| | | | | | |
| Classement final | 2 | 4 | | 1 | 3 |

Monsieur Jeneste propose de retenir la proposition d'Eiffage pour un coût de 92 324.76€ pour un estimatif de 124 475€.

La subvention accordée par le département est accordée par rapport à l'enveloppe globale de 124 475 donc M. Jeneste propose la réalisation de travaux supplémentaires.

Le conseil accepte à l'unanimité la réalisation de travaux jusqu'à l'enveloppe globale.

Questions diverses

5- Droit de préemption : parcelle AB 54 55 58

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption, à l'unanimité.

6- Régie droit de place :

Monsieur FERON ne souhaite plus être régisseur, c'est-à-dire encaisser chaque jeudi le droit de place de 2€.
Régulièrement il se rend à la trésorerie pour verser les sommes collectées.

Mme le Maire propose de supprimer la régie à moins que quelqu'un soit intéressé par cette fonction.

En pratique, les commerçants recevront un Avis des Sommes A Payer en fonction du nombre de présence au marché.

A l'unanimité, le conseil municipal décide la suppression de la régie à compter du 1^{er} septembre 2020

7- Réseau de chaleur : Mme le Maire rappelle qu'une demande de subvention DSIL pour la rénovation des secondaires de la mairie a été réalisée en mars 2019. Cette demande de subvention est trop ancienne donc il convient de réaliser une demande de subvention actualisée. Le conseil municipal accepte à l'unanimité

Séance levée à 22h10